
Séance du jeudi 02 novembre 2023

Date de la convocation : 26 octobre 2023

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Présents : 38

**Présents non votants :
6**

Présents votants : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Hervé FABRE, Hervé GAND, Marie-Cécile GEORGE, Patrick GROSS, Jean-Marie HURAUT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Raymond LECLERC, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Nathalie PHILIPPOT, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Christine POLMARD

Représentés : 5

Représentés : Jean-Louis ADRIAN représenté par Martine AUBRY, Cédric GARAT représenté par Josiane BIGUINET, Clarisse JACQUET représentée par Michel MOREAU, Marie-Pierre VERDUN représentée par Sophie CHARRIOT, Brigitte WEISSE représentée par Philippe BRISSE

Votants : 43

Excusés : Alain CHAUDRON, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Vincent LOMBART, Pierre-Louis MOLITOR, Christian WEISS

Absents : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Jean-Pol BUVIGNIER, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Raphael HUMBERT, Jean-Marc ILIC, Marie-Françoise KLEIN, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Patrick PERARD, Yannick PEZET, Céline PHILIPPOT, Yves PILLEMENT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Régis SOLTISIAK, Angélique THILL, Francis WITZ

Secrétaire de séance : Dania KLEIN

DE_2023_074 - Objet : Approbation du nouveau plan de financement du projet de Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire et autorisation de déposer le dossier de subventions FEDER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu les statuts de la Communauté de Communes et la compétence « Services à la population et développement local » ;
 Vu le Projet de Territoire de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne ;
 Vu la délibération en date du 17 novembre 2022 ;

Madame la Présidente informe que le projet de réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire peut être éligible à l'objectif spécifique 4.5 Santé au titre des Fonds européens FEDER 2021-2027.

Le montant total du projet s'élève à 2 172 776,88 € HT. Madame la Présidente propose de valider le plan de financement suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT	%
Assainissement	28 952,00 €	Etat-DETR	770 363,00 €	35%
Travaux de base	1 574 977,15 €	RGE	275 000,00 €	13%
PSE retenues	41 322,00 €	GIP	400 000 €	18%
		CD55	93 680,00 €	4%
divers et aléas et tolérances	227 525,73 €	FEDER	195 550 €	9%
frais d'études (AMO, MOE, contrôleur technique, SPS...) et autres	300 000,00 €	sous total subventions	1 734 592,92 €	80%
assurance DO				
charges financières trésorerie ou prêt relais		Emprunt	438 183,96 €	20%
TOTAL PROJET	2 172 776,88 €	TOTAL	2 172 776,88 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement réactualisé tel que présenté ci-dessus,
- d'autoriser la Présidente à déposer une demande de subvention au titre des Fonds européens FEDER 2021-2027

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
 Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 novembre 2023 et publié ou notifié le 06 novembre 2023
--